

.. Selon l'article 27 de la LOLF : « les comptes des administrations
.. publiques... doivent être présentés de manière régulière, sincère et donner
.. une image fidèle [...] ». La procédure de certification des comptes de l'Etat
.. s'inscrit pleinement dans cet objectif. Selon la LOLF, il revient à la
.. Cour des Comptes de certifier les comptes de l'Etat. Cette procédure
.. invite la Cour des Comptes à prendre position sur les comptes établis
.. de manière à améliorer leur qualité. A terme, les objectifs de la
.. certification sont multiples. Tout d'abord, renforcer l'efficacité du
.. contrôle parlementaire. Aussi, permettre au Gouvernement de disposer
.. d'une information financière de qualité afin de préparer au mieux les
.. prochains débats budgétaires. Enfin, améliorer la transparence
.. de l'information pour les citoyens. Dans les faits, la Cour des
.. Comptes peut rendre plusieurs types de certification. Elle - en peut
.. être ou non accompagnée de réserves. Les réserves le plus
.. souvent sont explicites par la Cour qui y joint les recommanda-
.. tions nécessaires. Aussi, la Cour peut ne pas certifier les
.. comptes de l'Etat dans la mesure où elle affirme ne pas
.. détenir l'ensemble des informations nécessaires.
.. La certification des comptes de l'Etat est une spécificité
.. française en Europe. Rares sont les Etats en Europe qui
.. procèdent à une certification de leurs comptes par un organe indépendant.